

# Le Journal des PES

## n°2 Professeurs des écoles stagiaires en galère

### Editorial

Aujourd'hui, les PES ont besoin de tout le soutien des syndicats.

Après une lutte de 2 ans dans laquelle SUD s'est largement impliqué, les décrets de la mastérisation sont tombés.

Dans ces conditions, SUD refuse de laisser les collègues PES se débrouiller seuls, en se contentant d'un soutien verbal, en ressassant son refus de la mastérisation.

Dès les grandes vacances, le syndicat a préparé cette rentrée catastrophique, ce qui lui a permis de commencer à agir dès la prérentrée (information des PES grâce à la brochure verte, puis soutien des collectifs, défense de cas individuels de PES en difficulté...)

Et ce n'est qu'un début, dans l'agenda de SUD Education, pour cette année de tous les dangers que vivent les PES. Avec en ligne de mire la titularisation, et sans perdre de vue l'amélioration des conditions de formation, le travail ne manque pas !

Des stagiaires du premier et du second degré nous rejoignent régulièrement : il savent que SUD Education les défendra pied à pied. Tout simplement parce que SUD est le syndicat de ses adhérent(e)s.

### La titularisation

Un arrêté paru au JO du 18 juillet 2010 détermine les règles de titularisation des PES. Cependant, rien de clair, excepté le rôle essentiel dévolu à la hiérarchie (IA et IEN) en lieu et place des formateurs. Les expériences douloureuses déjà accumulées par les PES laissent craindre le pire : pressions émanant des IEN, des IMF, des PIUMF, injonction des sacro-saintes « 2 fiches de prép par jour »... Les exigences sont comparables à celles exprimées pour les PE2 des années précédentes, alors que ces derniers bénéficiaient d'une vraie formation et n'étaient pas en responsabilité à plein temps. Etant donné leur isolement et leur dépendance à l'égard d'un nombre très restreint d'interlocuteurs (un IMF, un PIUMF, un IEN), il est à craindre que les PES soient soumis au règne de l'arbitraire.

**Sud** Le syndicat intervient en cours d'année pour soutenir les PES isolé(e)s dans des situations de conflit. Briser cet isolement est essentiel. Fort de son expérience de défense de collègues parfois injustement remis en cause au moment de la titularisation, SUD se prépare à agir de manière particulièrement vigilante cette année : il n'est pas acceptable que les stagiaires, mis en situation extrêmement difficile toute l'année, se voient éjectés de la profession alors que rien n'a été fait pour les soutenir.

**Ne restez pas sans défense !  
Syndiquez-vous !**

**Créteil**  
**Sud**  
**Education**

☎ 01 43 77 33 59

✉ [contact@sudeduccreteil.fr](mailto:contact@sudeduccreteil.fr)

🌐 <http://www.sudeduccreteil.fr>

### La formation atomisée

Dans un métier où le collectif devrait être une valeur centrale, cette réforme introduit une atomisation à l'infinie. Désormais, la formation diffère selon les académies, les départements, les regroupements, les tuteurs... Chacun sa formation, avec de plus très peu ou pas de rencontres entre PES : toute convivialité, tout partage, sont devenus impossibles.

**Sud** Présent partout, le syndicat peut comparer les situations et ainsi protéger ceux qui se retrouvent désavantagés. L'objectif, bien entendu, étant de garantir à tous des conditions de formation identiques, les meilleures possibles !

## La mastérisation

La mastérisation est un remaniement en forme de liquidation de la formation professionnelle des enseignants, qui touche tout le parcours depuis les études. Si la formation antérieure était insatisfaisante sur bien des points, le remède a consisté à tuer le malade. Pour « vendre » sa réforme, le gouvernement a parlé de revalorisation du métier grâce au recrutement au niveau master plutôt que licence. En réalité, il s'agit surtout d'une évacuation masquée des catégories populaires de la profession, alors qu'il est de plus en plus difficile de financer des études longues. 2 ans de mobilisation

**Sud** Le syndicat prône l'abrogation, le retour au recrutement niveau licence, avec 2 ans de formation rémunérés, aboutissant à un mémoire permettant de valider un master.

contre la mastérisation n'a hélas pas permis d'empêcher finalement la parution des décrets.

**Soutenez le syndicat  
qui vous soutient !  
Syndiquez-vous !**

## Le tuteur

La nouvelle « formation » est fondée sur le tutorat : la formation est donc complètement dépendante de la compétence du tuteur et de sa disponibilité. Or les tuteurs sont souvent peu disponibles, eux-mêmes sont débordés et mal préparés.

L'observation de leur classe et la prise en responsabilité progressive de séances pourrait être un exercice intéressant s'il était préparé (fiches de prép de l'enseignant, état de ses progressions, briefing en début de journée...) et analysé en fin de journée pour échanger sur ce qui a été observé. Si un vrai travail avait lieu sur les séances prises en main par les stagiaires. Le plus souvent, rien de tout cela, et les quatre stagiaires entassés en fond de classe somnolent...

La dépendance à l'égard du tuteur est un effet pervers du système : si par malheur la relation est difficile, pas d'échappatoire. Les ex-PE2 étaient entourés d'une vraie équipe de formateurs, ce qui limitait les conséquences désastreuses

d'une relation tendue avec un individu (et les problèmes entre PES et IMF sont trop fréquents).

**Sud** En cas de problème, il ne faut surtout pas rester isolé(e). Lorsqu'il est prévenu, le syndicat intervient pour soutenir les collègues en difficulté, servir de médiateur, en dernier ressort empêcher les abus de pouvoir.

## La formation telle quelle

Réforme idéologique menée à la hussarde, elle est mise en place dans un incroyable désordre. PES lâchés dans les classes sans préparation dès la rentrée (en Seine-Saint-Denis), manque de formateurs, périodes de formation repoussées et menaçant d'être annulées, PES prévenus au dernier moment, informations inexistantes, « erreurs » du système informatique...

● la période de formation effective passe d'une année, ce qui était jugé largement insatisfaisant, à deux mois. Cette formation au pas de charge perd tout sens : 6 heures pour apprendre à enseigner le français, idem pour les maths et deux « options »... 136 heures à l'époque des écoles normales, 30 heures à celle des IUFM, 6 heures aujourd'hui... Et quid des « options » non choisies ? Leur enseignement, lui, ne sera pas optionnel...

La période de formation comprend également des courts séjours d'un jour ou deux dans un niveau différent : un jour ou deux pour découvrir l'enseignement en maternelle, c'est du même ordre que 6 heures en didactique des mathématiques : ça ou rien...

● Mais en fait, l'essentiel de la « formation » consiste en un « stage » de 10 mois, en responsabilité à temps plein. Un stage, c'est censé valider des apprentissages antérieurs, permettre leur mise en situation. Désormais, le stage, c'est la formation. Pendant le stage, les PES sont débordés et dans l'incapacité physique de prendre le recul nécessaire, de tirer partie de leurs erreurs, d'en discuter, d'examiner d'autres pistes... bref : de se former efficacement. Pendant les deux mois d'une formation improvisée ils sont coupés de leur classe et ne peuvent même pas préparer leur rentrée. Quel esprit dérangé pourrait considérer cette situation de souffrance comme formatrice ? Sans parler des élèves, abandonnés à temps plein à des enseignants non formés.

**Sud** Les décrets sur la mastérisation sont passés, il s'agit aujourd'hui de tout faire pour améliorer la situation des stagiaires et des élèves.

C'est pourquoi, en octobre, Sud a immédiatement apporté son soutien aux collectifs : mise à disposition des locaux, du matériel (tirage des tracts...), réservation des salles pour faciliter les assemblées générales, mobilisation des militants et des adhérents pour soutenir les stagiaires et les aider à s'organiser, pour participer aux rassemblement... Car nous considérons que cela est le rôle d'un syndicat.

Mais le syndicat a aussi une fonction bien plus large : dès la prérentrée, SUD a largement diffusé sa brochure verte d'information à destination des PES, à partir de novembre, le syndicat a décidé de publier régulièrement *Le Journal des PES*, afin de continuer à informer au plus près les PES de leurs droits et des nouvelles les concernant. Parallèlement, le syndicat fait tout pour animer une intersyndicale de soutien, et a demandé une audience au recteur afin de maintenir la pression en parallèle de l'action des collectifs.

SUD Education prépare la suite  
 → **sollicitation des autres syndicats** pour constituer une intersyndicale  
 → poursuite du **travail d'information des PES** et de collecte d'information sur les PES  
 → **demande d'audience au recteur** en parallèle à la mobilisation des stagiaires  
 → **SUD se prépare à intervenir pour la titularisation de tous les stagiaires**  
 → **travail avec les parents d'élèves** pour sensibiliser sur la situation des PES : **les intérêts sont communs: une vraie formation !**

SUD Education apporte son soutien au collectif **Stagiaire impossible**, qui réunit des stagiaires du second et du premier degrés.



Les revendications générales sont :

- **1/3 temps en responsabilité** afin d'avoir du temps pour se former
- **clarification et harmonisation des conditions de titularisation**
- **un tuteur disponible** pour une vraie formation

Les PES revendiquent également :

- **une meilleure information** sur la formation
- **préparation de la rentrée** en responsabilité pendant la période de formation

**Ne laissez pas l'Education sans défense !  
Syndiquez-vous !**

**S** Cette année est difficile : vous aurez besoin de la solidarité de vos collègues. A SUD, les stagiaires ne sont pas des adhérents de 2<sup>nd</sup>e zone, ce qui explique le soutien du syndicat aux collectifs de stagiaires. Dans un réseau d'enseignant(e)s syndiqué(e)s recouvrant toute l'académie, qui peut être contacté à tout moment, vous ne serez plus isolé.

**olidaires**

**U** La grande faiblesse du syndicalisme, c'est sa division. SUD lutte concrètement contre cet état de fait en impulsant systématiquement des intersyndicales afin de dépasser ces divisions et d'être plus forts. Pour les stagiaires, c'est une nécessité. C'est donc ce qu'a fait SUD dans le premier et le second degré, en initiant les intersyndicales.

**nitaires**

**D** A SUD, les nouveaux adhérents ont toute leur place et participent aux décisions. La structure démocratique du syndicat (décisions lors des assemblées générales, déchargés syndicaux présents dans les AG et continuant à travailler au moins à temps partiel) explique aussi pourquoi la question des PES n'est pas laissée de côté à SUD.

**émocratiques**

Contacter les sections locales  
SUD Education du 93

Section locale SUD de Saint-Denis : Rodolphe Ciulla, école maternelle Henri Wallon, 06 70 19 67 61.

Section locale SUD La Plaine Saint-Denis : Elodie Boussarie, école élémentaire Aimé Césaire, 06 73 14 08 55.

Section locale SUD Saint-Ouen : Jérôme Godet, école élémentaire Paul Langevin, 06 19 45 50 71.

Section locale SUD de La Courneuve : Geoffrey Gibert, école élémentaire Jules Vallès, 0632 41 28 51.

Section locale SUD d'Aubervilliers : Sabine Duran, contact au 06 75 70 94 79.

Section locale SUD de Bobigny : Isabelle Dréau, école élémentaire Marie Curie, 06 11 82 69 69.

Section locale SUD de Romainville : Agnès Guichard, école maternelle Gabriel Péri, 06 86 80 38 60.

Section locale SUD Montreuil : Xavier Godeau école Henri Wallon, 06 72 42 90 67 ; Christiane Ourliac, école matern. Jules Ferry, 01 42 87 48 77.

Section locale SUD Montfermeil : David Mateus, école élémentaire Victor Hugo, 01 45 09 27 80.

Section locale SUD Sevrans : Sandra Claudon, école maternelle Jean Perrin, 06 86 56 01 70 ; Cécilia Dray, école élémentaire Nobel, 01 43 83 98 21.

Section locale SUD Villepinte : Christophe Jallon, école élément. Victor Hugo, 06 12 56 53 77.

Section locale SUD Rosny sous Bois : Cédric Lecour, contact au 06 20 56 14 94.

Section locale SUD Villetaneuse-Pierrefitte : Thomas Donadiou, école élémentaire Jean-Baptiste Clément, 06 63 12 23 90.

Section locale SUD Bondy : Patricia Géraud, école élémentaire d'application Terre st Blaise, 01 48 49 27 91.